

OBSERVATIONS DU PUBLIC

Registre ouvert le 7 janvier 2021 à 18h30

Monsieur le Maire,

Gérard SPINELLI



Madame la commissaire enquêtrice,

En tant que chargée de mission ville durable dans une collectivité publique, j'aimerais rappeler à votre connaissance la circulaire Zéro Artificialisation nette de 2018. Cette circulaire place comme enjeu d'intérêt majeur la préservation des espaces naturels, ce qui est le cas ici.

Lorsque l'on étudie les derniers chiffres de l'INSEE on constate qu'il n'y a pas ou peu de progression de la population, la natalité est faible. Par ailleurs lorsque l'on connaît les relations très particulières entre Beausoleil et Renaco, il est légitime de se dire que nous ne pouvons être soumis aux mêmes critères du programme local de habitat (PLH) de la Rivière, comme n'importe quelle ville de France.

Par ailleurs, à la veille d'une révision globale du Plan local d'urbanisme de la ville de Beausoleil, à la veille de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale, à la veille de l'élaboration du plan climat air énergie territorial (PCAET) de la Rivière Française, il ~~me~~ ^{me} paraît prématuré de décider ~~de~~ de l'avenir des parcelles Ai 376 et 358.

~~Ces~~ Ces parcelles où une végétation spontanée se développe depuis 80 ans (et non 20 comme l'indique le dossier) sont un bien commun pour les habitants de Beausoleil, de Renaco et surtout pour les générations futures.

En tant qu'habitant, amoureux de la nature (j'en ai fait mon métier) inquiet de l'avenir de l'humanité, des pollutions diverses auxquelles nous sommes confrontés, j'aimerais trouver les mots pour expliquer à quel point